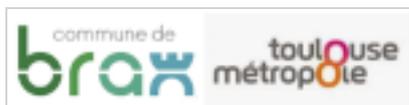


Commande de masques



La commune de Brax, sur proposition de Toulouse Métropole, se joint au groupement de commande pour l'achat de plusieurs centaines de milliers de masques de protection réutilisables dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

Ces masques lavables sont fabriqués sous la référence AFNOR SPEC S76-001:2020 et sont donc homologués pour un usage par des personnes saines ne présentant pas de symptômes clinique d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de tels symptômes. Il est un complément aux gestes barrières et aux règles de distanciations sociale. Le masque barrière est envisagée, par exemple, pour une personne quittant son domicile pour se rendre sur le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou pour effectuer des achats de premières nécessité.

Ainsi la commune passe une commande de 2900 masques, représentant un investissement municipal de près de 5800€.

Nous vous tiendrons informés de la date de réception des masques par Toulouse Métropole, pas avant fin avril, et des modalités de distribution qui seront mises en œuvre.